



Conseil municipal d'Ottawa

11 décembre 2019

Salle Andrew S. Haydon

10 h

Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité des finances et du développement économique a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 3 décembre 2019 :

**10. RÈGLEMENT VISANT À AUTORISER L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS
TOTALISANT 120 MILLIONS DE DOLLARS**

ACS2019-FSD-FIN-0010

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité des finances et du développement économique adopte un Règlement sur les débentures, essentiellement sous la forme du Document 1 ci-joint, en vue d'autoriser l'émission de débentures pour un montant nominal de 120 millions de dollars.

La recommandation du rapport est ADOPTÉE telle quelle, avec les motions suivantes :

MOTION

Motion du Conseiller T. Tierney

Que les règlements de la Ville d'Ottawa suivants soient soumis à trois lectures et adoptés par le Comité des finances et du développement économique, en vertu de son pouvoir délégué :

Règlement municipal

Trois lectures

Règlement municipal n^o 2019 - 418

Règlement de la Ville d'Ottawa autorisant un emprunt additionnel aux débentures à fonds d'amortissement dont le capital s'élève à 120 000 000,00 \$ pour couvrir le coût de certains travaux d'immobilisations de la Ville.

ADOPTÉE

MOTION

Motion du Conseiller T. Tierney

Que les règlements suivants de la Ville d'Ottawa soient soumis à trois lectures et adoptés par le Comité des finances et du développement économique, en vertu de son pouvoir délégué :

Règlements municipaux

Trois lectures

Règlement municipal n^o 2019 - 419

Règlement de la Ville d'Ottawa visant à confirmer les délibérations du Comité des finances et du développement économique, comité du Conseil de la Ville d'Ottawa, lors de sa réunion du 3 décembre 2019.

ADOPTÉE